L'ANSM a renouvelé son Conseil scientifique en novembre 2020 pour une durée de 3 ans. Son rôle est de veiller à la cohérence de la politique scientifique de l'ANSM, notammentÂÂ par l'identification de nouvelles problématiques de santé publique liées aux produits de santé qui au-delà des connaissances expérimentales s'inscrivent aussi dans une dimension sociétale et ce, dans un contexte, national, européen et international.

Joël Ankri, médecin et Professeur émérite de Santé Publique, a été nommé Président du Conseil scientifique par arrêté du Ministre des Solidarités et de la Santé le 8 janvier 2021 (Journal officiel n°0018 du 21 janvier 2021).

Le Conseil est composé de 16 membres , choisis en raison de leurs compétences scientifiques dans le domaine de la santé publique, des produits de santé, ou des sciences sociales, parmi lesquels plusieurs personnalités scientifiques étrangères.

Le Conseil scientifique se réunit au moins 3 fois par an.